CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E76065** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2026**

ÉDITÉ LE **23/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/01/2003
Capital : 100 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 2003B01380

Siret : **444 802 946 00020**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 32 499500
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 509997B 1209000 / 001 330825/117
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 509997B 4820000 / 001 324932/109
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **COUVERTURE BATIMENT SANITAIRE CBS**

14 RUE BICHAT
75010 PARIS

Téléphone : 01 42 08 49 10 **Fax :** 01 42 08 21 88
Portable :

Site Internet : www.c-b-s.fr
E-mail : jmsaintval@c-b-s.fr

Responsabilité légale :
SAINT-VAL LEONARD GÉRANT

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	18/07/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2025
6121	Ravalement en peinture Mention RGE	08/07/2025
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	28/09/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/09/2021
o Isolation des combles perdus	28/09/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.